

AU FIL DE THIL

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE THIL (AIN).

Dans le présent numéro :

**NOS ACTIONS
ENVIRONNEMENT
FOCUS SUR ...
DATES À RETENIR**



EDITO

PAR VALÉRIE POMMAZ

Chers Thilois,

Nous sommes ravis d'avoir pu vous rencontrer, ENFIN, lors de notre réunion publique du 12 juillet dernier! Nous espérons vous retrouver aussi nombreux très prochainement.

C'est un été bien triste que nous venons de traverser !! Nous avons perdu notre doyenne, Victoria DECOT, survenue dans sa 102ème année. Deux jeunes mamans du village nous ont également quittés, Samantha, 49 ans et Audrey, 40 ans. Notre secrétaire de mairie, Anne, est partie bien trop tôt également, après avoir mené un long combat contre la maladie.

Cet été a également été marqué par une météo bien chaotique provoquant une crue inédite un 16 juillet, jamais enregistrée dans notre région.

Nous avons pu, toutefois, aborder la rentrée de manière sereine grâce à la vaccination qui nous permet de retrouver un contexte un peu plus "normal". Continuez de prendre soin de vous en respectant les gestes barrières !

Votre maire

NOS ACTIONS

VOIRIE

De nombreux travaux sont en cours et seront prochainement réalisés. Petit focus sur la rue de l'Église et la rue Neuve.

Rue de l'Église

La réfection de la rue de l'Église n'est pas complète à ce jour. Un dos d'âne doit être refait, le nettoyage de la voie doit être réalisé, ainsi que diverses reprises encore à terminer. Une concertation des riverains sera conduite pour le ré-aménagement de la voie piétonne.

Rue Neuve

Cet été, nous avons profité de la réfection de l'enrobé de la rue Neuve par le département pour créer un trottoir PMR (personne à mobilité réduite) permettant de rejoindre le trottoir existant du quai des amours à l'entrée de la rue de l'Église. Préalablement, le projet a été présenté aux riverains afin de recueillir leurs remarques.

Ces travaux ont été pris en charge par notre commune pour un montant d'environ 76 000€ HT (une demande d'aide au département a été réalisée). Cet aménagement sera prochainement complété, par la pose de panneaux signalétiques et de miroirs ainsi que par le traçage d'un marquage provisoire de places de stationnements sur la voie pour ralentir les automobilistes. Ce marquage provisoire permettra d'apprécier l'efficacité de celui-ci et de peaufiner l'emplacement en fonction du retour des riverains.



ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Raccordement à l'assainissement collectif

Nous rappelons, concernant le raccordement à l'assainissement collectif pour les secteurs concernés, qu'il est impératif avant votre raccordement d'effectuer les démarches auprès de la CCMP. Vous pouvez retrouver le dossier sur notre site internet ou en mairie.

Curage des puits perdus

Nous avons constaté, lors de gros orages, que l'eau s'évacuait mal. Nous avons donc entrepris le curage des puits perdus de la commune dont certains n'ont jamais été faits. Cinq puits perdus ont pu être nettoyés pour environ 1 400 euros (forfait journée). Quarante quatre autres puits perdus attendent leur tour.

Afin de ne pas saturer ceux de l'école par des feuilles, cailloux, bouts de bois, jouets,... Nos agents ont créé des grilles pour retenir ces déchets. Nous les en remercions.



ECLAIRAGE PUBLIC

Nous avons, à plusieurs reprises, évoqué le passage à l'extinction de l'éclairage public dans notre village la nuit. C'est aussi un engagement de campagne électorale que nous avons pris en signant le pacte pour la transition écologique.

Éteindre l'éclairage et modifier nos ampoules permettront de diminuer de plus de la moitié notre consommation électrique.

Mais surtout, c'est une démarche environnementale et écologique qui agit sur la faune et la flore.

De nombreux villages depuis plusieurs années ont fait ce choix et il n'est pas constaté plus d'accidents, ni de vols ou d'agressions.

Nous allons procéder dans un premier temps au changement de 64 éclairages qui passeront en leds. Le coût pour la commune s'élève à 25000€. Le SIEA prendra à sa charge 30000€ pour un coût total de 55000€.

Nous reviendrons vers vous pour vous expliquer notre démarche et souhaitons une mise en oeuvre de l'extinction en juin 2022, période où les jours sont longs. Cela nous permettra de tester ce passage en douceur, mais aussi de réajuster si nécessaire.

RÉUNION PUBLIQUE

Comme nous l'avons annoncé pendant notre campagne électorale, nous souhaitons organiser, au moins une fois par an, une réunion publique sur les actions municipales mais aussi sur les projets à venir. Elus le 23 mai 2020, il n'a pas été possible de vous rencontrer sous cette forme avant le 12 juillet 2021.

Nous vous avons tout d'abord présenté un bilan des actions réalisées, bilan accessible sur notre site internet : www.thil.fr>Mairie>Réunions publiques.

5 grands thèmes vous ont été détaillés : communication, cadre de vie, vie scolaire, finances, urbanisme et grands projets.

Ensuite, nous vous avons présenté le projet de construction « à côté de l'église », celui-ci n'est aucunement figé, l'architecte qui doit présenter la première ébauche n'est pas encore désigné. Les riverains directs seront associés dès l'ébauche des premiers plans disponibles. L'objectif est de construire ensemble un lieu qui permette à notre commune de perdre le moins possible d'argent sur les 327 000€ investis, intégrant des logements mais aussi, un commerce, tout neuf, plus grand, afin que ce terrain soit utile à tous les Thilois. Une priorité sera donnée aux Thilois pour l'attribution des 13 logements prévus : 10 en accession à la propriété primo accédants (PSLA), pour petits revenus, et 3 logements sociaux (pour rappel, 85% des français peuvent avoir accès à un logement social).

Densifier un village, oui, mais pas à n'importe quel prix, et pas n'importe comment. Nous avons un devoir de pouvoir loger tous types d'habitants, jeunes, seniors, familles monoparentales, personnes handicapées, ...

Enfin, un deuxième projet vous a été présenté par son auteur, Antonin Denis, un enfant de notre village, devenu arboriste-paysagiste, qui nous a donné une première vision du parc que nous souhaitons réaliser avec vous autour de notre City-stade, encore une fois, pour que ce lieu soit un lieu inter-générationnel pour tous les Thilois.

A chaque présentation, nous avons répondu à vos questions, vos remarques, vos doutes. Merci beaucoup à vous d'avoir été présents, et acteurs de cette soirée que nous avons terminée autour du verre de l'amitié.



CITY STADE : DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Vous avez entre 10 et 22 ans ? Votre avis nous intéresse.

L'équipe municipale souhaite connaître votre avis sur de futurs équipements à installer au city-stade. Retrouvez le questionnaire sur notre site internet www.thil.fr > Village > Les grands projets > Réhabilitation du city stade

Nous vous remercions de votre participation avant le 15 décembre !

CONSEILLER NUMÉRIQUE

C'est quoi ?

Il accompagne l'utilisateur pour :

- Maîtriser les bases du numérique :
 - prendre en main un équipement informatique
 - envoyer, recevoir, gérer ses courriels
 - apprendre les bases du traitement de texte
 - installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone
- Et plus généralement :
 - échanger avec ses proches
 - trouver un emploi ou une formation
 - accompagner son enfant
 - découvrir les opportunités de son territoire
 - mieux connaître le numérique...

La CCMP a recruté ce conseiller et il interviendra, dès janvier, sur rendez-vous, sur notre commune.

Plus d'informations prochainement.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Au dernier conseil municipal, nous avons voté la mise en œuvre de la révision de notre PLU. Pourquoi ?



Cette volonté découle de l'impact du PLU adopté le 13 novembre 2015 transformant profondément notre village. De nombreuses constructions ont ainsi fleuri, densifiant le village de manière incontrôlée notamment dans des zones où la voirie ne permet pas d'accueillir autant de voitures. L'impact environnemental du PLU est également très négatif avec une forte imperméabilisation des sols et l'abattage de nombreux arbres.

Avant de rentrer véritablement dans cette révision, nous allons réaliser une étude de cadrage. En effet, le cabinet qui nous accompagne (2BR) va travailler en concertation avec nous tous, afin d'analyser les impacts que ce PLU a eu sur notre village, mais aussi et surtout, d'appréhender l'avenir.

Cette phase va s'étaler sur une période d'environ 30 mois. Il nous faudra, bien sûr, être en concordance avec tous les services dédiés et la réglementation en vigueur qui a fortement évolué depuis 2015.

Comme nous l'avons évoqué en réunion publique, notre village n'accueille pour l'instant que des familles avec enfants, dans des maisons individuelles. Nous ne pouvons pas offrir, aujourd'hui, de logements à nos jeunes, seniors mais également aux familles monoparentales ou aux personnes en situation d'handicap. Nous ne disposons que de très peu de logements sociaux.

Les catégories d'habitants que nous ne pouvons accueillir contribuent à la mixité impérative à la douce évolution d'un village et de ses infrastructures.

Les différentes étapes de cette révision vous seront communiquées, sur le site de la mairie, par voie de presse, sur notre fil info, sur notre magazine « Au fil de Thil », et bien sûr lors de réunions publiques qui seront organisées.

D'ores et déjà, un registre est ouvert en mairie pour recueillir toutes vos observations. Des réponses seront apportées au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

Notre village étant classé Natura 2000, cette révision du PLU fera également l'objet d'une étude environnementale : la préservation du côté nature de notre village est une priorité pour nous.

Nous prendrons le temps nécessaire, pour vous expliquer, vous recevoir, vous concerter, afin de prévoir avec vous l'avenir de notre village.

UNE ACTION POUR LES AIDANTS

Au mois de juin dernier, nous avons conventionné avec la Mutualité Française (organisme privé à but non lucratif) une action pour les seniors. Cette action a été un succès.

Une prochaine action, gratuite, aura lieu dans notre commune : Aidants, votre santé parlons-en !

Une convention a été signée avec la mutualité Française pour une mise à disposition de la salle des fêtes pour des ateliers sur la santé psychologique des aidants avec l'intervention d'une sophrologue.

Ces ateliers font partie d'un programme, gratuit, plus vaste :

- Débat-théâtre au Théâtre Allégre de Miribel qui a eu lieu le 9 novembre
- Des temps d'échanges à destination des aidants :
 - « Aidant et pas seulement » sur la santé sociale le jeudi 25 novembre 2021 de 14h00 à 16h00 à Miribel ;
 - « Aidant et en forme » sur la santé physique le vendredi 3 décembre 2021 de 14h00 à 16h00 à Meximieux.
- 2 ateliers de 6 séances :
 - « Aidant et en forme » les mardis après-midi du 4 janvier au 8 février 2022 à Meximieux ;
 - « Aidant et serein » les vendredis matin du 7 janvier au 11 février 2022 à Thil.

Renseignements et inscriptions :
au 06 46 79 10 10 ou par mail sur
contact_inscription@mfara.fr



ECOLE

Les enfants de l'école de la Riotte ont fait leur rentrée : 121 enfants ont été accueillis. Cette année est encore particulière : port du masque, limitation des brassages, ... Nous leur souhaitons de s'épanouir malgré ce contexte difficile. Nous en profitons également, en cette période très compliquée, pour remercier :

- nos agents périscolaires et ATSEM pour leur dévouement auprès de vos enfants, leur solidarité afin de faire face aux différentes absences
- nos agents techniques pour l'entretien de l'école et leur réactivité pour pallier aux urgences
- les enseignants pour leur engagement et notamment Mme Janaudy pour l'organisation du voyage scolaire des CM1/CM2.

Une école en route vers la sobriété énergétique

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCMP, un audit énergétique aura lieu sur différents bâtiments communaux dont l'école. Les premières phases des audits devraient commencer début 2022 pour une durée de 8 mois.

Afin d'améliorer la qualité de vie des enfants, de l'équipe éducative et du personnel périscolaire, nous n'avons pas attendu les différents audits :

- Des travaux d'isolation des combles de l'école (mais également de la mairie) ont été réalisés en mobilisant les certificats d'énergie pour un restant à charge à la commune de 3 600€ pour un coût global de 7 700€.
- Pendant les vacances de la Toussaint, certaines portes et fenêtres des deux classes de maternelle et de la classe de CP/CE1 ont été remplacées et des volets ont été installés afin de maintenir la chaleur en hiver et réduire les surchauffes en été.

Nous avons obtenu 50% de subventions de la part de la Région Auvergne Rhône-Alpes et 20% de la part de l'Etat.



Des déplacements éco-responsables

La commune et l'école de la Riotte se sont engagées, sur 2 ans, dans un programme, mené par la CCMP, d'écomobilité scolaire afin de faire un audit de la mobilité scolaire et de dégager des pistes d'actions. Un stand a été tenu à la sortie de l'école le vendredi 19 novembre afin de présenter ce programme aux parents.

Quel avenir pour notre école ?

Lors du conseil municipal du 21 octobre, nous avons voté une convention avec L'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, leur confiant une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité d'un réaménagement de l'école et d'une construction d'un bâtiment multimodal afin de préparer l'avenir. Cette étude a un coût de 3375 € HT et mobilisera tous les acteurs agissant au sein de l'école.

LES THILOIS SOLIDAIRES ... DES THILOIS

Enfant, Thibaut, Thilois de 33 ans, avait des difficultés d'apprentissage, de langage et des problèmes de croissance et était attiré par la nourriture. Le diagnostic a été posé tardivement après avoir été placé en internat spécialisé. La réalisation de plusieurs examens a permis de poser un diagnostic : Thibault est atteint du syndrome de Prader-Willi.

Ce syndrome est une maladie génétique rare qui atteint un nouveau-né sur 20 000. Ce syndrome est lié à une anomalie du chromosome 15. A la naissance, les enfants souffrent notamment d'une insuffisance sévère du tonus musculaire entraînant des troubles de la déglutition, des difficultés d'apprentissage. Après l'âge de 2 ans, viennent les troubles alimentaires (absence de satiété) et les troubles du comportement.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de traitement. Des recherches sont menées en France et à l'étranger pour comprendre les mécanismes et trouver des médicaments permettant de corriger certains dysfonctionnements. Thibault est actuellement placé dans un foyer d'accueil médicalisé et suit un régime strict afin de ne pas devenir obèse. Il rend visite à sa famille un week-end toutes les 3 semaines et pendant les vacances.

Afin de permettre à Thibault et à toutes les personnes atteintes d'avoir une meilleure qualité de vie, vous pouvez réaliser un don en ligne à l'association Prader-Willi France : <https://www.prader-willi.fr/>

La famille de Thibault vous remercie chaleureusement de votre générosité.



ENVIRONNEMENT

BIODIVERSITÉ : LES PRAIRIES FLEURIES

Dans le centre de notre village, nous avons entrepris d'apporter un peu de biodiversité.

Une prairie fleurie, composée de vivaces et d'annuelles, a été semée ce printemps. Comme toute prairie fleurie, celle-ci a un cycle de vie : pousse, fleurissement, mise en graine, mort des annuelles. Pendant le printemps et l'été, elle a enchanté certains d'entre vous, interrogé d'autres. Ces prairies ont été fauchées fin octobre/début novembre en attendant leur repousse. Les années suivantes, deux fauches seront réalisées : une en juillet et une en novembre.

Pourquoi ce choix de prairie fleurie au centre de notre village ?

De la pelouse, des massifs apportent très peu de biodiversité et demandent de l'entretien, des soins. Le Zéro Phyto, qui est une obligation légale depuis 2017 pour les collectivités, nous impose à réfléchir autrement nos espaces et leur entretien, à revoir notre logiciel, notre perception de la mauvaise herbe, de l'esthétique, ...

Une prairie fleurie en centre village permet de :

- Réduire le nombre de tontes et donc libérer du temps à nos agents des services techniques pour entretenir et créer de nouveaux massifs dans le village

Mais surtout, une prairie fleurie :

- Est le gîte et le couvert de nombreux insectes : auxiliaires, butineurs, ...
- Permet de lutter contre certains ravageurs des massifs plantés : par exemple, la coccinelle ou encore le chrysope pourront s'attaquer aux pucerons
- Permet de répondre à notre obligation de zéro Phyto

Il est important d'apporter de la biodiversité par différentes formes dans tout notre village, tout en créant de nouveaux massifs demandant moins d'entretien et d'accepter « la mauvaise herbe ».



CONNAISSEZ-VOUS ...

ces auxiliaires ?

- Le chrysope

Une larve de chrysope peut consommer de 200 à 500 pucerons pendant son développement mais se nourrit aussi de thrips, d'acariens, de mouches blanches et de cochenilles.

- Le perce-oreille

Le perce-oreille peut consommer aussi bien des champignons microscopiques que des algues, des lichens ou encore des végétaux supérieurs. Il consomme aussi de petits arthropodes vivants ou morts comme des pucerons, des acariens, des psylles, des œufs de limaces, des larves.

- La musaraigne

Les musaraignes sont d'insatiables insectivores. Leur régime alimentaire est très varié. Par jour, elles ingèrent leur poids en larves d'insectes, chenilles, pucerons, vers, araignées, des perce-oreilles, des cloportes, ou bien encore des escargots. Les musaraignes chassent à des endroits qui ne sont accessibles ni aux autres mammifères insectivores ni aux oiseaux.

Ils peuvent consommer des champignons phytopathogènes. Ils limitent ainsi, l'apparition de maladies fongiques chez les plantes.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.jardiner-autrement.fr



FOCUS SUR ... LES FLEURS DE THIL

A la Sainte Catherine, tout bois prend racine!

Producteurs depuis 3 générations Mireille et Robert Grumet ont repris la jardinière depuis 18 mois afin de privilégier la vente de leur production sur 12 000 m² sous serres et 2 000 m² en plein air.

Au printemps, on retrouve des plantes à massifs, géraniums, plants de légumes, de petits fruits et aromatiques... alors qu'à l'automne, ce sont les cyclamens, pensées, chrysanthèmes, vivaces et autres rosiers qui sont à l'honneur pour Aline, Sophie et Jérôme qui s'occupent des cultures.

Les 3 000 m² du magasin sont répartis en 2 parties égales où Élise, Jordan, Marielle et Angélique accueillent et conseillent les clients. Les végétaux thilois côtoient des produits en lien avec le végétal : plantes vertes et fleuries, des pots en terre cuite et émaillée ou encore des fleurs séchées ou artificielles ...

Au printemps dernier, l'équipe du fleurissement, emmenée par Isabelle Rouvière, a fait appel à leurs services et nous remercions à cette occasion Mireille et Robert pour leur don des fleurs des massifs de la mairie.

Pensez à la Sainte Catherine pour orner vos jardins des plantes produites sur notre territoire !



FESTHIL'ITE



La Nocturne de l'Oignon a remporté un franc succès pour cette deuxième édition! 250 participants ont bravé une météo capricieuse pour les courses proposées. Les chemins parcourus en marche à pied, course ou à VTT, de nuit, de 6 à 30km étaient jalonnés de ravitaillements bien appréciés. La fameuse soupe à l'Oignon qui attendait les participants à l'arrivée leur a permis de se réchauffer! Une partie des bénéfices sera reversée à l'association FoxG1.



TELETHON LES 6 A L'UNITHON

La commune de Thil s'associe aux communes de la CCMP en faveur de l'AFM Téléthon. Ainsi, le dimanche 5 décembre, de 14h30 à 18h, à la salle des fêtes, nous organiserons avec la participation du Conseil Municipal des Enfants, du périscolaire, du Sou des écoles de Thil et de l'Auberge de Thil :

- Un concours du Meilleur pâtissier de la Côtière : les parts des gâteaux du concours seront mis à la vente. Informations et inscriptions sur la page d'accueil de www.thil.fr
- Une vente de lumignons réalisés par les enfants du périscolaire.
- La réalisation d'une fresque
- Et si la météo le permet, bien d'autres activités !

La recette des ventes des gâteaux et lumignons sera intégralement reversée à l'AFM Téléthon.

Un cadeau sera remis au gagnant de chaque catégorie.

Nous vous attendons nombreux !



SALLE DES FETES DE THIL

*Concours du
Meilleur pâtissier
de la Côtière **

Vente de parts des gâteaux du concours
Vente de lumignons
Réalisation d'une fresque

Recettes reversées à l'AFM Téléthon

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021
14H30 - 18H



*Inscription au concours et informations sur www.thil.fr
2 catégories : enfant (4-12 ans) et ado/adulte (13 ans et plus)
Avec la participation du Conseil Municipal des Enfants de Thil et du périscolaire

DATES À RETENIR (sous réserve des conditions sanitaires)

• Les 6 à l'Unithon •

5 DÉC.
CONCOURS
ET VENTE
DE GÂTEAUX

• Sou des écoles •

18 DÉC.
VENTE
DE VOLAILLES
ET HUÎTRES

• Sou des écoles •

16 JANVIER
VENTE
DES BRIOCHES

• Mairie •

16 JANVIER
VŒUX
DU MAIRE

• Sou des écoles •

11 FEVRIER
Apéro des vacances
VENTE
DE FROMAGES

• Thil Assoc •

19 FEVRIER
VENTE
DE BOUDIN

HOMMAGE À ANNE GARCIA

Notre secrétaire d'accueil de mairie, disparue le 22 Août 2021

Merci Anne! au nom de tous les Thilois.

Vos 5 enfants, votre famille, vos amis, ceux qui vous connaissent dans votre vie privée ne peuvent se rendre compte de ce que vous étiez pour notre village.

Une secrétaire de mairie, dans un petit village comme le nôtre, c'est d'abord l'âme de la mairie.

Celle qui sait tout, qui connaît tout, pour les élus que nous sommes, Et pour les villageois, c'est souvent la personne la plus connue Celle qui renseigne qui oriente, qui conseille, qui console, qui félicite, qui écoute



Vous étiez tout cela à la fois Anne depuis 9 ans.

Merci d'avoir été à notre écoute pendant toutes ces années

INFOS PRATIQUES

Ouverture au public de la mairie

Lundi, mardi et mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi : 13h30 - 18h

Vendredi : 13h30 - 17h

Samedi : sur rendez-vous

Prise de rendez-vous avec vos élus

Par téléphone au 04 78 06 19 90

Par e-mail : mairie.thilethil.fr

Merci de préciser l'objet de votre demande.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une nouvelle année scolaire vient de commencer. C'est l'occasion pour notre bibliothèque de reprendre ses permanences habituelles :

- les mardis de 16 à 18 heures,
- les jeudis de 17 à 19 heures.

Comme vous le savez déjà, la bibliothèque de Thil est maintenant en réseau avec toutes les bibliothèques de la CCMP : Beynost, Miribel, Neyron, St-Maurice-de-Beynost, Tramoyes. Cela vous permet d'avoir accès à un choix de livres beaucoup plus important, livres que vous pouvez réserver (avec votre carte de lecteur) sur le site : <https://www.bibliotheques-ccmp.fr>

Ils seront livrés dans votre bibliothèque (dès que disponibles) par un système de navette.

Vous pouvez aussi, avec cette même carte, vous rendre dans chacune de ces bibliothèques.

Vous ne trouvez pas un ouvrage sur le réseau ? Demandez à nos bénévoles !

Si vous avez quelques heures disponibles, n'hésitez pas à venir rejoindre nos bénévoles. La bibliothèque a besoin de vous pour fonctionner !

